

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

SOMMAIRE

Solidarité
Internationale
(Page 2)

Débat sur la rentrée
scolaire
(Pages 3 à 5)

Changement de statut
de la poste
(Pages 6 et 7)

VIè Vendémiaires
(Page 8)

Coup de gueule
(Page 8)

Le mot de la Présidente

En ce mois de septembre, on ne peut pas dire que la situation des salariés soit au beau fixe. Les suppressions d'emplois dans l'Education nationale se font sentir partout, l'augmentation du coût de la vie aussi. Le chômage, qui avait connu une légère accalmie dans les statistiques, remonte. Les plans sociaux se multiplient à nouveau. Le nombre de salariés en situation de précarité ne cesse d'augmenter. La durée du travail aussi, à la suite de la multiplication des heures supplémentaires et de la remise en cause des 35 heures dans de plus en plus d'entreprises. Après Air France, après EDF et GDF, La Poste se lance à son tour sur la voie de la privatisation. Et ce n'est pas la situation économique générale avec l'énorme crise bancaire aux USA qui prête à l'optimisme. Au contraire !!!



Face à la crise, le gouvernement semble faire le dos rond en attendant que ça se passe ou en lançant des mesures comme le RSA qui aura surtout pour conséquence de généraliser précarité et temps partiel. D'ailleurs, n'est-il pas fait pour ça ? Pendant ce temps, on ne remet pas en cause les fondements du capitalisme !

Et pourtant, un journal annonçait récemment que la rentrée sociale serait calme cette année !

Il est vrai que les syndicats - qui manifesteront tous ensemble ou presque le 23 septembre à La Poste, le 7 octobre à l'occasion de la journée mondiale du travail « décent », le 19 octobre pour la défense de l'éducation - ne réussiront peut-être pas la mobilisation nécessaire. Les rapprochements qui se font jour, comme entre l'UNSA et la CGC d'une part, FO et la CFTC d'autre part, bousculent militants et appareils syndicaux tandis que la perspective des élections prud'homales du 3 décembre aiguise les rivalités.

Côté politique, les partis de gauche qui sont parvenus sans trop de mal à se mettre d'accord sur une pétition commune contre la privatisation de La Poste, n'apparaissent pas aussi unis sur d'autres sujets. Et le premier d'entre eux offre le spectacle de ses divisions internes, souvent plus motivées par des ambitions personnelles que par de réels clivages idéologiques. On peut, cependant, se réjouir de voir naître un vrai pôle de gauche susceptible, peut-être, de faire bouger les choses dans le bon sens.

Dès lors, on voit mal comment le rejet massif par les Français de la politique gouvernementale pourrait déboucher rapidement sur quelque chose de concret. Et ce, d'autant que même leur défaite cinglante des municipales n'a pas empêché Sarkozy et sa majorité de poursuivre à marche forcée la mise en œuvre de leur projet libéral.

Quant à nous, notre but n'a pas changé : agir pour aider à la construction d'un véritable projet de gauche capable de susciter l'adhésion d'une majorité de nos concitoyens. Pour cela, plus que jamais un travail et une réflexion communs sont indispensables. Les divisions actuelles doivent être surmontées et les faux-semblants combattus. Il y a urgence alors que certains rêvent d'une coalition PS/Modem dont la politique satisferait sans doute une partie des classes moyennes mais laisserait de côté des millions de nos compatriotes. Cela, nous le savons, implique beaucoup de ténacité et de courage. Mais il n'y a pas d'autres choix pour remettre la France sur la voie du progrès social.

Marinette BACHE



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LE SUICIDE COMME TRAITEMENT MÉDICAL ÉCONOMIQUE

Traduction d'un article américain

Par Jean Claude Chailley

L'Oregon propose aux malades en phase terminale un suicide médicalement assisté au lieu d'une aide médicale (Medicare)

Traduit de foxnews. Lien : <http://www.foxnews.com/story/0,2933,392962,00.html>

Portland, Oregon. Quelques patients en phase terminale qui se sont adressés au service médical (Health Plan) de leur état ont essuyé un refus. A la place, on leur a proposé un suicide assisté par un médecin, une proposition qualifiée par certains experts de perversion de l'éthique médicale « qui fait froid dans le dos ».

A la suite de l'extension de son cancer de la prostate, Randy Stroup, de Dexter, est engagé dans un combat pour la survie. N'ayant pas d'assurance maladie et incapable de payer la très onéreuse chimiothérapie, il a demandé une aide médicale à l'état (*il s'agit de l'état de l'Oregon, équivalent approximatif de nos régions NdT*). L'association « Lane individual Practise Association », qui gère le Plan Santé dans ce County (*équivalent approximatif des cantons*), a répondu que l'état ne couvrirait pas le coût élevé du traitement, mais paierait le coût d'un suicide assisté par un médecin. « J'en suis tombé de ma chaise » a dit Randy Stroup à Fox news. « Comment peuvent-ils ne pas payer pour des médicaments qui m'aideraient à vivre, et m'offrir de payer pour mettre fin à ma vie ? »

La lettre, qui a été envoyée à d'autres patients en phase terminale de l'Oregon, suit les directives établies par la législation de cet état. L'Oregon ne couvre pas les traitements prolongeant la vie, à moins qu'il y ait plus de 5 % de chances que les malades survivent 5 ans. Mais il couvre les frais d'un suicide assisté par un médecin. Il le définit comme un moyen de fournir un confort pas différent d'un traitement à l'hospice ou de médication anti-douleur. « Ça fait froid dans le dos quand vous y pensez » dit le Dr William Toffler, un professeur de médecine à l'université. « Ça instille au malade l'idée que continuer à vivre ne vaut pas la peine ».

Les officiels de l'état ont insisté sur la prévention et la maîtrise des coûts (cost efficiency) lorsqu'ils ont publié leur dernière Liste Prioritaire de Services de Santé. Le docteur John Sattenspiel, directeur médical en chef, a défendu ces mesures : « J'ai eu des malades qui considéreraient que c'est une partie de la panoplie de services de confort ou palliatifs à leur disposition, ça les rassurerait dit Sattenspiel. « ça dépend vraiment de chaque patient ».

Pour le Dr Toffler, c'est une pratique d'une dureté qui va contre les conventions médicales. « ça pervertit la pratique médicale en vigueur depuis 2000 ans » dit-il. « Ca en coupe le souffle ».

L'Oregon est le seul état à légaliser le suicide médicalement assisté, mis en œuvre en 1997. Depuis cette époque, on a recensé 341 cas dans lesquels des docteurs ont administré des doses mortelles à des malades pour mettre fin à leur vie. Les électeurs ont soutenu 3 fois la loi « mourir avec dignité » et le Dr Sattenspiel dit que c'est à l'état d'informer les patients sur toutes leurs possibilités légales.

Mais, pour Randy Stroup, le suicide n'a jamais été une option. Il s'est battu et le Plan Santé de l'Oregon est revenu sur sa décision et paie maintenant pour la chimiothérapie, lui donnant l'espoir qu'il sera là encore un moment pour sa maman de 80 ans et ses 5 petits enfants.

Certes, il s'agit d'un état aux USA, l'Oregon. Mais il montre bien ce à quoi conduit l'obsession de réduire les coûts : à refuser de soigner et ne laisser d'autre choix au malade que de se tuer.

En France, on n'en est heureusement pas là. Mais, face aux multiples franchises, aux menaces permanentes de déremboursement partiel des ALD (longues maladies, coûteuses, dont le cancer), il faut rester très vigilant. Les projets de loi en cours, PST (Patient, Santé, Territoire), PLFSS, quelles que soient les dénégations, ont pour but réel de privatiser et de faire des économies pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2012.

Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) organise le 16 octobre un colloque sur le système de retraite suédois. Dans l'invitation, il est rappelé qu'en Suède le montant des retraites dépend de l'espérance de vie. Décidément, c'est une notion contagieuse. Je suppose que le retraité doit recevoir une lettre du genre « suite à votre dernier examen médical, votre espérance de vie est de 2 ans et demi. En conséquence, vous avez droit à une retraite de X ». ça doit améliorer la qualité de vie ! La France n'est pas l'Oregon, ni la Suède, mais la mobilisation contre le PST, la privatisation de la santé, pour la préservation de la Sécurité Sociale, est d'une actualité brûlante.

DÉBAT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée de tous les dangers

Par Francis DASPE, secrétaire de l'AGAUREPS-Prométhée
(Association pour la Gauche Républicaine et Sociale – Prométhée)

En dépit d'efforts de communication confinant parfois à une véritable entreprise de désinformation de la part du gouvernement, c'est sous les signes de la morosité et de l'inquiétude que s'est effectuée la rentrée scolaire. Le présent tout autant que les projets plus ou moins dévoilés alimentent largement ces sentiments.

La saignée de plus de 11 000 postes dans l'Education nationale, dont 8 000 d'enseignants, concourt pour partie à modeler la réalité des conditions de rentrée dans de nombreux établissements : classes aux effectifs surchargés, recours en urgence à des emplois précaires de professeurs vacataires relevant du droit privé, dégradation des conditions d'exercice pour des professeurs devant effectuer leur service sur plusieurs établissements etc... La question des moyens, si elle n'est pas la seule à se poser, n'en demeure pas moins d'importance : gardons toujours présent à l'esprit que les restrictions budgétaires tous azimuts se traduisent sur le terrain par moins de présence humaine. Le ministre a déjà annoncé que les suppressions de postes s'élèveraient à 13 000 pour l'an prochain.

La déclaration faite le 2 juin dernier par le président de la République Nicolas Sarkozy fait même craindre le pire. Nombre de projets s'inscrivent dans la logique de la fameuse RGPP ou révision générale des politiques publiques. C'est de la sorte qu'il faut interpréter les mesures envisagées allant dans le sens de la création d'une filière éducation au sein de la fonction publique. Elle se substituerait aux corps fondés sur des qualifications reconnues et des concours de recrutement nationaux. Le gouvernement y voit une occasion inespérée de faire disparaître les statuts particuliers de chaque corps (l'équivalent du code du travail pour le fonctionnaire) qui sont éminemment protecteurs pour les personnels. La conséquence immédiate en serait une déréglementation et une déqualification accrues au nom d'une polyvalence renforcée.

Les menaces pesant sur l'avenir des conseillers principaux d'éducation (CPE), heureuse spécificité française n'existant nulle part ailleurs en Europe, et des conseillers d'orientation psychologies (COPsy) préfigurent un alourdissement des tâches qui seront demandées aux professeurs, et ceci forcément au détriment de leurs missions d'enseignement. La très forte baisse du recrutement des CPE (le nombre de postes mis au concours a subi une réduction drastique) ne saurait être palliée par un appel croissant à des contractuels : on parle plutôt d'un module universitaire obligatoire pour les futurs enseignants qui verraient donc une partie des charges de vie scolaire intégrée dans leurs services.

Des interrogations similaires planent sur l'avenir des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). La mise en place de l'accompagnement éducatif dans les collèges (qui

ne se réduit pas au seul soutien scolaire, mais est sensé intégrer également des activités sportives et culturelles) et la chute vertigineuse des postes mis aux concours de recrutement (1700 en 2003, 1100 en 2004, 500 depuis 2006) ouvrent la voie à moyen terme à une externalisation des horaires de pratique sportive. Le ministère, aveuglé par son dogmatisme, y a décelé des gisements prometteurs d'économies en emplois publics.

Les mesures financières promises (prime de 1500 euros octroyée aux professeurs entrant dans le métier, prime de 500 euros accordée à ceux qui accepteraient au moins trois heures supplémentaires hebdomadaires) apparaissent à la lueur de ces analyses comme des tentatives dérisoires d'acheter les professeurs. Il convient de savoir que sur les 8 000 suppressions de postes enseignants 3 500 correspondent à leur transformation en heures supplémentaires. Affirmons une fois de plus que la question du pouvoir d'achat dans la fonction publique passe essentiellement par la revalorisation du point d'indice, et certainement pas par des dispositifs destructeurs d'emplois et de statuts.

Dans ce contexte, les personnels attendent aussi une réaction à la hauteur des enjeux de la part des syndicats. Ces derniers sont d'une grande diversité, et tous ne pensent pas la même chose contrairement à ce qui est parfois insidieusement véhiculé. Des clarifications s'imposent à cet égard. La stratégie de signature de protocoles d'accord sur les contre-réformes proposées dans l'espoir d'influer sur celles-ci au motif de limiter la casse, en réalité pour les accompagner, s'est avérée être un marché de dupes. Ce fut le cas l'an passé de la réforme de l'enseignement professionnel (bac pro en trois ans) ou de celle du primaire (suppression des cours le samedi privant les écoliers de deux heures d'enseignement hebdomadaires). Le rapport Pochard, dont la finalité est de réduire en miettes les statuts des enseignants, a pu être considéré par certains comme une base valable de modernisation du métier.

La signature le 12 juin par des organisations syndicales (mais pas toutes) d'un texte mettant en exergue des « *points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée* » (sic !) a de quoi laisser dubitatif. Il devrait être singulièrement compliqué, après avoir reconnu pas moins de 16 points de convergence quelques mois plus tôt, de s'opposer à des dispositifs qui, par la mise en place d'un « lycée light » voulu en son temps par Claude Allègre, se traduiront *in fine* par la suppression d'environ 30 000 postes de professeurs !

Plus que jamais, la résistance aux effets dévastateurs du rouleau compresseur d'un libéralisme débridé est à l'ordre du jour pour l'Ecole de la République.



DÉBAT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée scolaire : billet de mauvaise humeur

Par Eric FERRAND, conseiller régional Ile de France

En juillet dernier, le Ministre de l'Education Nationale dévoilait ses grandes lignes pour la réforme des lycées qu'il veut appliquer dès Septembre 2009.

Enième réforme, dont les mesures s'ajoutent à celles déjà prises à la va-vite, sans débat national, et qui sont déjà mises à l'œuvre en cette rentrée 2008 dans un contexte, faut il le rappeler, extrêmement préoccupant: crise économique, pouvoir d'achat en chute libre, climat social détérioré, atteintes sans précédent aux services publics, aggravation tendancielle de la société duale...

Des suppressions de postes, à la diminution du nombre d'heures d'enseignement en passant par la mise en concurrence des établissements (via par exemple la fin de la carte scolaire), tout concourt à l'avènement d'un système qui n'a plus rien à voir avec la République dont l'école publique et laïque reste le socle fondamental.

Nous sommes donc bien face à une droite très offensive, qui poursuit son plan de réinvestissement de l'éducation par l'idéologie réactionnaire que la gauche peine à combattre et dont l'aphonie en la matière sur ce sujet laisse perplexe.

Ce sont pourtant près de 60 000 emplois (tous métiers confondus) qui ont été supprimés depuis 5 ans et bientôt 80 000 postes d'enseignants en moins dans les quatre ans qui viennent !

Comment accepter cela ? Comment ne pas voir que c'est l'avenir de notre société, celui des valeurs républicaines, celui de l'institution au service des savoirs et des connaissances transmises par les professeurs pour la formation des élèves, citoyens en devenir, qui est menacé ?

L'assouplissement de la carte scolaire -en fait sa suppression pure et simple-, comme l'instauration de la semaine de quatre jours dans le 1er degré, constituent des choix habiles car très démagogiques mais favorisent lourdement la décomposition du système et aggravent les phénomènes de ségrégation sociale. Les plus riches s'en tireront toujours mieux et les plus pauvres toujours plus mal.

Vouloir déstructurer l'Education Nationale, y introduire la compétition entre établissements, villes ou régions est antinomique de la République.

Ce qu'il faut, affirmons le haut et fort, ce n'est pas moins d'Etat mais plus d'école ! Et cela appelle des moyens à la

hauteur, en tous les cas la restitution de ceux qui lui ont été enlevée depuis 6 ans !

Cela appelle également une véritable réflexion, en dehors de toute considération économique libérale et électorale, autour d'un contenu pédagogique tourné vers le 21ème siècle au service de tous, et ce, dès le plus jeune âge, avant trois ans.

Le présidentissime Sarkozy, épaulé par son fidèle lieutenant Darcos, veut sans doute être le premier de la classe de l'ultra-libéralisme, à moins qu'il ne soit porteur, en forme d'espoir, d'un relent bonapartiste, contre-révolutionnaire et revanchard envers la République.

Il n'est sans doute pas anodin à cet égard, de comparer ses choix en la matière avec ceux adoptés par son voisin et ami Berlusconi, qui vient d'annoncer une diminution d'1,3 milliards d'euros sur le budget de l'éducation italienne avec, tout de suite, la suppression de 80 000 postes. L'état italien, a-t-il déclaré, veut s'inspirer du "modèle français".

Juste retour des choses pour celui qui représente un véritable emblème pour le sarkozysme: culte de l'argent, transgression des symboles, mépris de l'Etat, démagogie, instrumentalisation des médias, stigmatisation de la figure de l'immigré, renforcement de la libéralisation du travail, enrichissement des plus aisés, recours au tout sécuritaire, soumission de la population aux logiques privées de la compétitivité... Avec, en prime, chez Sarkozy, l'admiration officielle des Etats-Unis comme modèle de société, d'économie et de puissance impériale.

Ce modèle s'accompagne "naturellement" d'une mise en cause inacceptable du principe d'égalité et la préférence marquée pour le communautarisme religieux: "la morale républicaine est insuffisante pour répondre aux interrogations fondamentales de l'être humain", "l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur" a déclaré le président français.

Un croyant donc, est supérieur à un incroyant. Jamais, depuis 1884, un chef d'Etat français républicain n'est allé aussi loin.

La laïcité est ainsi assimilée à un intégrisme comme si l'humanisme des Lumières n'avait jamais existé ! La seule révolution acceptable par Sarkozy c'est la révolution libérale !

DÉBAT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le mépris de DARCOS ou quand nos gouvernants montrent leur vrai visage

Par Charles Labatie

Depuis plus de vingt ans, le fossé ne cesse de se creuser entre les gouvernants et le peuple. Tout le monde semble en être conscient. Mais on pouvait croire que cela relevait uniquement de la volonté des premiers de privilégier les intérêts de la finance à ceux des salariés.

Pourtant, les propos sur la maternelle, tenus récemment par Monsieur DARCOS (« Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'Etat, que nous fassions passer des concours bac +5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ? »), montrent qu'en plus de cette volonté se surajoute chez certains une véritable ignorance et un mépris total pour les salariés.

Alors que tout le monde sait que les enfants ne peuvent pas entrer en maternelle s'ils ne sont pas propres ! Alors que la quasi-unanimité des parents est étonnée des énormes progrès, que ce soit en terme de développement moteur, intellectuel ou d'ouverture aux autres et au monde, que la classe maternelle permet, Monsieur DARCOS, lui, assimile la maternelle à une garderie et non à un lieu d'éducation !

Saluons tout de même la perspicacité de Monsieur Darcos qui termine ses propos par cette phrase : « mais cette question est très difficile à soulever sans immédiatement ramener avec elle une tempête de polémiques et de préoccupations municipales »... en effet !

D'aucuns diront que ces propos sont déconnectés de leur contexte... Qu'ils apprennent que le contexte est pire ! Il s'agit d'une audience du

ministre auprès de la commission des finances dirigée par Jean Arthuis (qui, comme de bien entendu, ne se rend pas compte de cette bévue !), au cours de laquelle celui-ci s'est plaint que des maires inscrivaient à l'école des enfants uniquement dans le but de ne pas faire fermer une classe... Quels idiots ces maires ! Essayer de maintenir des classes et une âme à leur village !

Cette phrase analysée de près est extraordinaire car elle amène à se demander ce que pense Monsieur DARCOS du personnel officiant dans les crèches ? Nous n'osons l'imaginer !

Et nous irons même plus loin : que pense-t-il du travail de nourrice ? Que pense-t-il des mères et des pères au foyer ? Si, dans son esprit, cela se résume à changer des couches et à faire des siestes, ne soyons pas surpris que la politique familiale du gouvernement soit aussi peu volontariste !

Et si le ministre de l'Education nationale pense cela, que doivent penser les autres ? Que la fonction de postier est « essentiellement » de mettre des lettres dans les boîtes aux lettres ? Que la fonction de personnel infirmier est « essentiellement » de faire des piqûres ? Que la fonction d'éboueur est « essentiellement » de vider les poubelles ? Que la fonction de médecin est « essentiellement » de faire des ordonnances ? Que la fonction de policier est « essentiellement » d'arrêter les voleurs ? Que la fonction de secrétaire est essentiellement de sourire et de répondre au téléphone ? ...

Enfin, il paraît qu'il se murmurerait dans les rangs des salariés que la fonction d'un ministre sous Sarkozy serait « essentiellement » de dire des conneries et de les mépriser !

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Bientôt des directeurs d'école primaire non enseignants ?

C'est du moins ce qui pourrait se passer si la proposition de loi de trois députés UMP était adoptée. Ceux-ci, avec le soutien du ministre Darcos, seraient en effet favorables à la création de véritables conseils d'administration pour les écoles primaires dont le directeur pourrait être un représentant désigné par les conseils municipaux. Une façon comme une autre de supprimer encore des postes dans l'Education nationale ? Ou de privatiser l'école primaire ?

CHANGEMENT DE STATUT DE LA POSTE

Appel à la mobilisation : - contre la privatisation de La Poste, - pour un débat public et un référendum sur le service public postal

Les organisations syndicales, politiques et associatives signataires affirment que le service public postal appartient à tous les citoyens, c'est pourquoi elles demandent l'organisation d'un vrai débat public permettant l'implication des citoyens. Ils doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par un référendum. Sacrifiant l'intérêt général à l'aventure spéculative, le Gouvernement soutient le projet, annoncé brutalement début juillet, de transformation de La Poste en société anonyme et d'ouverture de son capital. Quand on regarde ce qui s'est déjà passé en France, notamment avec France Télécom, EDF et GDF, ainsi qu'à l'étranger, cela s'appelle une privatisation. Nous la refusons! Il s'agit d'une offensive sans précédent contre « le noyau dur du service public ». C'est une attaque contre un symbole cher à l'ensemble de la population. C'est une attaque contre une réalité vécue, celle d'un service ouvert à tous, efficace, garant de proximité et jouant un rôle social essentiel. Que deviendraient les plus fragiles ou les plus isolés de nos concitoyens en cas de banalisation de La Banque Postale, de réduction de tournées de facteurs, de fermeture massive de bureaux de poste ?

L'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives signataires :

entendent s'opposer résolument à la privatisation de La Poste. La mobilisation de toutes et de tous doit contraindre le Gouvernement à y renoncer.

exigent que le service public soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

La Poste ne doit pas être une entreprise comme les autres. Sa vocation première, sa raison d'être c'est le service public. La Poste est un « service public national » qui est « la propriété de la collectivité », selon le préambule de la Constitution. Ce même texte définit l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction d'origine ni de religion. Pour tous et partout, le droit à la communication, le droit à l'adresse, le droit au compte et l'accessibilité bancaire doivent figurer au premier rang des missions de La Poste. Il est impensable que l'on puisse décider de son avenir, de la transformer radicalement sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens !

Sur ce sujet vital, la réflexion et la décision ne peuvent être réservées à tel ou tel cercle, aussi avisé qu'il se prétende. Il est légitime que la population, élargissant ainsi les nécessaires mobilisations des postières et des postiers, puisse débattre largement et s'exprimer directement. Si la démocratie c'est la liberté de choisir, encore faut-il que le choix soit possible. Il est juste que les citoyens, propriétaires et usagers de La Poste, les élus locaux et le monde associatif et bien sûr les postières et les postiers et leurs syndicats puissent défendre leur conception du service public. Ils sont, au-delà de la critique, à même de proposer une voie alternative à celle qu'on cherche à leur imposer au nom d'une prétendue fatalité. D'autant que, partout en Europe et dans le monde, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois. L'article 11 de la Constitution révisée ouvre le droit d'initiative citoyenne. Les citoyens doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par référendum.

C'est pourquoi nous créons le Comité national de mobilisation contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public et un référendum sur le service public postal. Ce Comité est constitué des représentants des organisations syndicales, politiques et associatives déjà signataires et à venir. Il appelle à créer dans tout le pays des comités locaux, ayant pour but de rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent atteindre ces objectifs.

Rédigé le lundi 15 septembre 2008

Premiers signataires :

CFTC PTT, Confédération CFTC, CGT FAPT, CGT Finances, Confédération CGT, FO Communication, Confédération FO, Sud PTT, FSU, Solidaires, Forces Militantes, LCR, MARS Gauche Républicaine, MJS, MRC, PCF, PS, Les Verts, Les Alternatifs, Alternative Libertaire, Association FO Consommateurs, ATTAC, Convergence (Collectifs de Défense et de développement des services publics), CN des Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme, DAL, PRS, Fondation Copernic, INDECOSA CGT, Initiative pour un Autre Monde, Marches Européennes, MPEP, Réseau Européen des Missions Publiques, Résistance Sociale, UFAL, ANECR, MJCF, Délégation Française de la GUE (Gauche Unie Européenne).

Pour signer cet appel, rendez-vous sur le site Internet de Résistance Sociale (www.resistancesociale.fr) ou adressez-nous vos coordonnées (nom, prénom, adresse complète, profession) à l'adresse suivante : Réso 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS. Vous pouvez aussi bien sûr reproduire cet appel et le faire signer largement autour de vous avant de nous l'envoyer.

CHANGEMENT DE STATUT DE LA POSTE

COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

NON A LA PRIVATISATION DE LA POSTE !!!

Le processus d'ouverture de la Poste à la concurrence « libre et non faussée » et à sa privatisation qui va de pair, a débuté il y a des années.

Résultat : des fermetures massives de bureaux de Poste, l'embauche de contractuels de droit privé, qui représentent maintenant 47 % du personnel, la dégradation du service pour les usagers, l'augmentation des tarifs.

La banalisation du Livret A votée, le gouvernement veut maintenant porter le coup de grâce à la Poste.

La transcription des 2 premières directives européennes a ouvert l'activité postale à la concurrence, à l'exception du courrier de moins de 50 g, le plus important financièrement, qui reste toujours sous monopole.

C'est l'objet de la 3^{ème} directive pour laquelle Bruxelles a rappelé à l'ordre plusieurs pays, dont la France, pour retard dans la transposition. Cette transposition, ultime étape avant la privatisation et le changement définitif de nature de la Poste, ne doit pas s'opérer.

Et qu'on ne nous dise pas que le « Président de l'Europe » est incapable de remettre en cause cette directive, d'exiger une clause d'opting-out. Il s'agit de choix politique.

Résistance Sociale exige le maintien du monopole sur le courrier de moins de 50 grammes.

Dans sa même logique ultra libérale, le gouvernement s'apprête à « ouvrir le capital », donc à opérer une privatisation, partielle dans un premier temps; on se rappelle les promesses concernant France-Telecom et EdF-GdF.

Il s'ensuivrait de nouvelles fermetures de bureaux de Poste, des suppressions d'emplois par milliers, une nouvelle dégradation du service pour les usagers, de nouvelles augmentations de tarifs.

En pleine crise mondiale, le gouvernement s'obstine à privatiser, alors que les pays les plus libéraux nationalisent, certes les pertes, à coups de centaines de milliards (Etats Unis, Grande Bretagne...). Inacceptable !

Les Français sont attachés aux services publics, à LEUR Poste.

Résistance Sociale s'oppose à la privatisation de la Poste.

Résistance Sociale demande fermement au Président de la République d'abandonner ses projets de suppression du monopole et d'ouverture du capital.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

La Commission Européenne s'oppose à l'extension du monopole de la poste slovaque

Mais de quoi se mêle-t-elle ? La Commissaire européenne à la concurrence, Neelle Kroes, a l'intention de proposer à la Commission d'adopter une décision antitrust exigeant le maintien de la concurrence dans le secteur du courrier hybride (transmission de contenus tels que des factures par courrier électronique au service postal qui se charge d'imprimer, de mettre sous pli et d'acheminer ensuite les envois par voie postale) en Slovaquie. En effet, celle-ci a osé depuis le début de l'année remonopoliser ce secteur au bénéfice de la poste publique slovaque, Slovenska Posta. Si la Slovaquie ne s'exécutait pas, la décision antitrust permettrait à des opérateurs privés de lui demander des dommages-intérêts en justice. On ne sait si Nelly Kroes a ensuite l'intention de faire appel à la brigade franco-allemande ou à l'OTAN pour imposer à la Slovaquie d'abandonner le monopole si celle-ci maintenait sa décision...

COUP DE GUEULE

Train : quand les voyageurs se retrouvent en rase campagne

Par Benoît Cann

Voici quelques années, la SNCF était considérée comme un service public de qualité malgré quelques retards dus la plupart du temps à de mauvaises conditions climatiques. Depuis, on pourrait croire que les choses se sont encore améliorées avec une meilleure information, la multiplication des TGV et le raccourcissement des temps de transport, la multiplication des points de vente de billets et les réservations par Internet.

N'est-ce pas pourtant un trompe-l'œil ?

Premier constat : de nombreuses dessertes locales ont été supprimées. Bien sûr, dans certains cas, peu de voyageurs étaient concernés mais c'était aussi souvent le seul moyen pour ces personnes de se déplacer. Et rares sont les cas où des moyens de transports alternatifs ont été mis en place.

Deuxième constat : les pannes impliquant des milliers de voyageurs se multiplient aux quatre coins de la France. La raison ? L'entretien du matériel et des infrastructures est insuffisant alors que le trafic est en augmentation. Conformément aux engagements pris à Amsterdam en 1997, le gouvernement de Lionel Jospin a séparé en deux la SNCF : d'un côté, la SNCF « maintenue mais amputée », de l'autre Réseau Ferré France qui a hérité des infrastructures et des dettes. Déjà déficitaire dès le

départ, la situation de RFF n'a cessé de se dégrader depuis, comme le soulignait un récent rapport de la Cour des Comptes. RFF aurait à l'évidence besoin de moyens financiers et humains supplémentaires mais si l'Etat s'avisait de les lui octroyer, les gendarmes de la Commission Européenne et de la Cour Européenne de Justice seraient prompts à réagir. O shoking ! Ce serait contraire aux traités européens et au principe intangible de « la concurrence libre et non faussée » !

Tant pis si cette situation, qui n'a heureusement causé jusqu'ici que des retards, entraîne demain des catastrophes mortelles comme on l'a vu en Grande-Bretagne !

Les défenseurs des services publics sont souvent pris pour des hulubertus par les libéraux qui ne se trouvent – hélas ! – pas tous à l'UMP ou au MEDEF et sont souvent les premiers à se plaindre des retards et autres conséquences, affirmant que le privé ferait mieux et moins cher. Chacun sait pourtant qu'il n'en est rien et qu'une société privée, obnubilée par les résultats à court terme et les profits de ses actionnaires, ne pourra jamais rivaliser en terme de régularité et de sécurité avec une entreprise publique. Encore faut-il donner à cette dernière les moyens financiers et humains pour lui permettre de remplir correctement son rôle !

VIÈMES VENDÉMIAIRES

Suite à de gros problèmes d'organisation que nous rencontrons pour la tenue de nos 6èmes Vendémiaires le 25 octobre (élections prud'homales, divers congrès politiques, disponibilités de salle, ...) nous sommes contraints de reporter nos Vendémiaires à une date ultérieure.

Nous pensons que cette date pourrait être le **SAMEDI 31 JANVIER 2009** et nous vous demandons de nous faire l'amitié de la réserver dès maintenant dans vos agendas.

Avec nos excuses les plus sincères à nos intervenants et participants et... à bientôt !

Le CA de RESO

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de
RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@aliceadsl.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)